



LA BANQUE MONDIALE
BIRD, IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

REPUBLIQUE DU TCHAD UNITE– TRAVAIL–PROGRES

PRESIDENCE DE LA TRANSITION

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS- 2 TD)

TERMES DE REFERENCE

Droit de réponse à AI-Wihda Info

Suite à l'article paru sur votre site vendredi 7 juillet 2023, nous souhaiterions user de notre **droit de réponse** et apporter un **démenti** formel à plusieurs éléments erronés figurant dans cet article

Le PRAPS-2-TD n'a pas prévu de construire un nouveau marché à bétail à Faya car il existe déjà un marché à bétail à Faya plus précisément à Koukourou au Nord-ouest de la ville construit en 2021 avec l'appui du PRAPS-1 et remis aux bénéficiaires le 30 Janvier 2021*. Le site, théâtre des récents évènements, et qui défraie actuellement la chronique à Faya abritant quelques habitations et un petit marché, est situé au sud-Est de la ville vers l'aéroport.

Pour ce qui est des infrastructures du PRAPS-2-TD, nous sommes encore au stade du screening environnemental et des évaluations sociales dont les résultats doivent ensuite être validés par la Banque mondiale et la Direction des Evaluations Environnementales et de Lutte Contre les Pollutions et Nuisances, avant que les sites pré-ciblés ne soient élus favorables pour la suite du processus. Donc, à ce stade, aucun des sites pré-identifiés, même dans les autres provinces, n'est encore définitivement retenu. Par conséquent, il ne peut y avoir eu actuellement quelque déguerpissement que ce soit sur aucun terrain à Faya ou ailleurs au Tchad pour une quelconque construction à financer par le PRAPS-2-TD.

Outre les dispositions réglementaires nationales régissant les projets de développement initiés par le Gouvernement tchadien, les opérations et les projets financés par la Banque mondiale sont soumis aux exigences environnementales et sociales contenues dans le Cadre Environnemental et Social de cette institution.

Dans le cadre spécifique du PRAPS, le Gouvernement du Tchad s'est engagé, à travers un Plan d'engagement environnemental et social (PEES) à mettre en œuvre les mesures et actions concrètes afin que le Projet soit exécuté dans le respect des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale, notamment la

NES n °5 : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire.

En vertu des exigences du Cadre Environnemental et Social, un Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) est mis en place avec un comité de gestion de plainte (CGP) sur chaque site permettant aux populations en général et aux riverains en particulier, qui sont les bénéficiaires directs du projet, de dénoncer les manquements dans l'exécution du projet. Le MGP est un système de résolution des plaintes ou griefs liés directement ou indirectement aux activités du projet. C'est également un instrument du projet qui vise à donner aux parties prenantes le droit de signaler tous les manquements liés au projet, le droit de dénoncer tout type de violation ou d'événement préjudiciable au projet et de demander réparation ou la cessation de l'événement préjudiciable.

Nous réfutons les assertions présentées comme des évidences sur des prétendus déguerpissements ou sur le fait qu'il y aurait un projet de construction d'un nouveau marché à bétail à Faya à financer par le PRAPS-2-TD.

Ndjamena le 08 Juillet 2023



Le Responsable de la Communication

MAHAMAT ABDERAMANE SOULEYMANE